

Les Feux de cheminée.

Problématique

Les feux de cheminée sont souvent à l'origine des incendies domestiques. Il ressort même de chiffres limités recueillis par le SPF Intérieur qu'un tiers des incendies domestiques sont des feux de cheminée.

Toute personne qui se chauffe au bois, au charbon ou au mazout dans un poêle, un feu ouvert ou par le chauffage central peut en effet être confrontée à un feu de cheminée.

En voici les principales causes :

- un conduit de cheminée endommagé ou mal conçu du point de vue technique ;
- un ramonage insuffisant de la cheminée ;
- la présence d'une importante couche de suie due à l'utilisation de certains types de bois ;
- des nids d'oiseaux.

Prenez donc les mesures de précaution nécessaires pour éviter un feu de cheminée.

Conseils de prévention

- Faites ramoner au moins une fois par an votre cheminée par un professionnel et demandez une attestation. Cette démarche est même obligatoire dans certaines polices d'assurance incendie et certaines communes.
- Utilisez toujours un poêle dont la puissance est adaptée à la pièce où vous le placez.
- Chauffez uniquement du bois sec, naturel et non traité.
- N'utilisez pas du bois peint, des panneaux d'aggloméré, du vieux papier, du carton, du bois multiplex... De la fumée blanche ou incolore est un signe de bonne combustion.
- Utilisez toujours le bon combustible pour votre poêle.
- Ne jetez jamais de déchets dans votre cheminée pour les faire brûler !
- Ventilez suffisamment la pièce pendant la combustion. Pour assurer un bon tirage de la cheminée, un apport suffisant d'air frais est essentiel dans la pièce.
- N'utilisez pas votre feu ouvert comme grill.

Et si vous êtes malgré tout victime d'un feu de cheminée ?

- Prévenez les services d'incendie en formant le 112.
- Dans l'attente des services d'incendie, éteignez le feu dans le foyer ou le poêle avec du sable ou du sel. Vous éviterez ainsi que la fumée se propage.
- Fermez ensuite immédiatement le clapet de la cheminée et le canal d'évacuation d'air du poêle ou la porte du feu ouvert.
- Retirez tout matériel inflammable, comme les tapis, le mobilier ... à proximité du poêle ou du foyer.
- Quittez la pièce où la concentration de fumée est trop importante.
- Après avoir éteint le feu, ventilez la pièce pour éviter un risque d'intoxication au CO.
- Pour votre sécurité : après l'incendie, faites vérifier votre cheminée en profondeur par un spécialiste avant de la réutiliser.

Attention : en cas de feu de cheminée, n'éteignez JAMAIS votre poêle ou feu ouvert en projetant de l'eau. L'eau se transforme immédiatement en vapeur et une accumulation de vapeur dans le conduit de cheminée étroit peut provoquer une explosion ou une fissure.